LE *GENETHLIACUM* D'ÉTIENNE DOLET (1539)

Entre célébration intime et manifeste collectif

par *Catherine Pézeret*

Etienne Dolet est surtout connu pour ses œuvres latines en prose : son dialogue *Dialogus de imitatione ciceroniana adversus Desiderium Erasmum, pro Christophorio Longolio*[1], paru en 1535 à Lyon, où il attaquait les positions d'Erasme sur le cicéronianisme, et le grand dictionnaire de la langue latine, intitulé *Commentarii linguae latinae* qu'il publia en volumes successifs de 1536 à 1538[2]. En revanche, son œuvre poétique est moins célèbre : il pratiqua l'épigramme, faisant paraître quatre livres de *Carmina*[3] en 1538, à Lyon. Il publia aussi en 1539, dans la même ville, un poème épique, *Francisci Valesii Gallorum Regis Fata*[4], consacré aux faits et gestes de François Ier. En 1544, il s'adonna à la poésie en langue vernaculaire, avec *Le Second Enfer*[5]. Ces trois œuvres poétiques n'ont rien d'intimiste. C'est pourquoi la parution à Lyon, en 1539, du *Genethliacum*, oeuvre poétique écrite en l'honneur de la naissance de son fils Claude, ne laisse pas de surprendre. Après une présentation générale de cette œuvre, il conviendra de s'interroger sur le genre auquel elle appartient avant d'en discerner les principaux enjeux.

DESCRIPTION DU RECUEIL. LES PRINCIPAUX AUTEURS

Le recueil poétique du *Genethliacum* parut en février 1539. Ce livret de vingt-quatre pages *in-quarto* fut édité par Etienne Dolet lui-même, mais imprimé sans doute par un de ses confrères ; en effet, selon Claude Longeon,

1 Lyon, Gryphius, 1535, in-4° ; éd. moderne sous le titre *Erasmianus* par E. V. Telle, Genève, Droz, 1974.

2 *Commentarii Linguae Latinae*, Lyon, S. Gryphe, 1536-1538, in-folio.

3 *Carminum libri IV*, Lyon, S. Gryphe, 1538, in-4°.

4 *Francisci Valesii Gallorum Regis Fata*, Lyon, Etienne Dolet, s.d. (1539 ?), in-4°.

5 *Le Second Enfer* (1544), texte établi, introduit et commenté par C. Longeon, Genève, Droz, 1978.

après que Dolet eut obtenu son privilège de dix ans auprès du Roi en mars 1538, il n'aurait acquis des presses qu'en 1540[6], aidé financièrement par Hellouin Dulin. Cela conduit C. Longeon à penser que l'édition de 1539 du *Genethliacum* fut imprimée sur les presses d'un confrère, alors que l'édition de 1540 vit le jour chez Etienne Dolet lui-même. L'édition de 1539 fut reprise assez fidèlement en 1830 par J. Tastu pour l'imprimeur Téchener, à Paris. C'est cette édition de 1539, accessible sur le site Gallica de la BNF, que j'ai prise pour référence dans la présente étude.

Ce recueil poétique comporte des pièces d'auteurs différents, toutes rédigées en latin: après une préface en prose de trente-huit lignes (pages 3 à 5), où Etienne Dolet explique la visée qu'il assigne à cette œuvre, on trouve un poème «aux Muses», *Ad Musas* (pages 7 et 8), composé de douze distiques élégiaques, puis des «Préceptes» adressés à son fils, *Praecepta necessaria vitae communi*, qui servent de sous-titre à l'ensemble du recueil et sont constitués de deux cent trente-sept hexamètres (pages 9 à 19), enfin l'«ode *dicolos tetrastrophos*», comprenant neuf strophes saphiques (pages 20 à 22). Dolet cède alors la place à plusieurs autres poètes: Claude Cotereau écrit deux courtes pièces en distiques élégiaques, l'une de douze vers, intitulée *Claudii Coteraei ad Doletum* (page 23), la seconde de seize, *eiusdem,* (page 24). Maurice Scève offre ensuite des *Xenia*, intitulés *Mauricii Scaevae Xenia ad Stephanum Doletum* (page 25). Barthélemy Aneau propose un poème, *Bartholomaei Anuli Biturigis,* en soixante-quatorze hexamètres, nettement inspiré, comme on le verra, de la *Quatrième Bucolique* de Virgile (pages 26 à 29). Pierre Tolet clôt le recueil par un poème de neuf vers en sénaires iambiques, intitulé *Petri Toleti Medici*.

Ces auteurs ne sont pas choisis au hasard. Etienne Dolet apparaît comme le père de l'enfant, l'organisateur et l'éditeur du recueil; Claude Cotereau est un ami de longue date de Dolet; il sera le parrain du petit Claude. Maurice Scève, après s'être rendu à Avignon pour retrouver le tombeau de la Laure de Pétrarque, est revenu à Lyon où il fréquente, dans les années 1535, la société des poètes latins Visagier, Bourbon, Dolet. Bien avant de publier son célèbre recueil *Délie*[7], il a participé lui aussi au *Tombeau du Dauphin*, en 1536[8], avec huit pièces, dont cinq en latin[9]. Barthélemy Aneau, qui prendra plus tard position contre la *Défense et Illustration de la langue française* de Joachim Du Bellay[10], occupe un poste de principal au collège de la Trinité à Lyon, de 1529 à 1550 selon certains

[6] Claude Longeon, *Bibliographie des Œuvres d'Etienne Dolet*, Genève, Droz, 1980, p. 35.

[7] Parue à Lyon, en 1544, chez Sulpice Sablon.

[8] *Recueil de vers latins et vulgaires de plusieurs Poëtes Françoys composés sur le trespas de feu Monsieur le Dauphin,* Lyon, François Juste, 1536, in-8°.

[9] Article «Scève», *Dictionnaire des Lettres Françaises*, publié sous la direction du cardinal G. Grente, *Le XVI*e *siècle*, édition revue et mise à jour sous la direction de M. Simonin, Paris, Le livre de Poche, 2001, p. 1074-1078.

[10] Dans le *Quintil Horacien,* Lyon, Jean Temporal, 1551.

critiques[11], depuis 1538 selon d'autres[12]; Pierre Tolet, qui a fréquenté François Rabelais à Montpellier, est médecin à l'Hôtel-Dieu de Lyon[13]. A partir de 1540, il fera éditer par Dolet diverses traductions de médecins antiques, *La chirurgie* de Paul Eginète en 1540, *De la raison de curer par évacuation de sang*, de Galien, en 1542[14]. Par ailleurs, il est lié à la *sodalitas* lyonnaise dans les années 1535, car il est le dédicataire d'épigrammes de Ducher[15] et de Dolet[16] et l'auteur de liminaires pour Charles Scévole de Sainte-Marthe[17].

Ainsi, les participants à cette entreprise littéraire sont issus d'horizons divers: trois d'entre eux sont des écrivains de renom à leur époque, un autre, Claude Cotereau, n'appartient pas spécifiquement au monde des lettres, le dernier, Pierre Tolet, n'est pas un inconnu dans la confrérie des lettrés lyonnais. Ce qui les unit est, d'une part, leur présence à Lyon à cette époque-là, d'autre part, leurs liens d'amitié avec Etienne Dolet et avec la *sodalitas* intellectuelle de cette ville pour certains. On notera, pour finir cette présentation, que le *Genethliacum* n'a pas beaucoup retenu l'attention des critiques contemporains: Richard Copley-Christie se borne à une allusion élogieuse[18], Claude Longeon l'a simplement recensé dans sa *Bibliographie des œuvres d'Etienne Dolet*[19].

LES MODÈLES DU GENRE, DANS L'ANTIQUITÉ ET À LA RENAISSANCE[20]

Le *Genethliacum*, par bien des points, s'inscrit dans une poétique héritée à la fois de l'Antiquité et de la Renaissance.

---

11 Article « Aneau », *Dictionnaire des Lettres Françaises*, p. 60-61.

12 M. M. Fontaine, *Alector ou le Coq, Histoire fabuleuse*, Genève, Droz, 1996, 2 tomes, introduction, tome I, p. CVII.

13 R. Copley Christie, *Etienne Dolet, le martyr de la Renaissance,* Genève, Slatkine reprints, 1969, p. 331.

14 R. Copley Christie, *Etienne Dolet*, p. 529.

15 H. Baudrier, *Bibliographie lyonnaise,* Lyon, 1895-1921, tome VIII, p. 114.

16 E. Dolet, *Carminum libri IV*, Lyon, Gryphe, 1538, pièce I, 65; voir mon édition à paraître.

17 H. Baudrier, *Bibliographie lyonnaise,* tome XII, p. 178.

18 R. Copley Christie, *o.c.*,, p. 329 sqq.

19 Claude Longeon, *o.c.*., p. 35.

20 Aline Smeesters a soutenu une thèse sur le genre du *genethliacum* dans la poésie latine des anciens Pays-Bas, sous la direction de M. le Professeur L. Isebaert, Université de Louvain-la-Neuve. Voir son article dans le présent recueil.

Le rituel de naissance

A l'Antiquité, Dolet emprunte un certain vocabulaire anthropologique; certaines pièces font allusion au rite traditionnel de reconnaissance de l'enfant par le père: c'est le cas dans la «préface» (ligne 9), avec l'allusion «*susceptam nobis prolem*», dans l'ode «aux Muses» de Dolet, «*Cepimus*» (v. 2) et au début des «Préceptes», «*In lucem excipimus*» (v. 6): tous ces verbes décrivent le geste que faisait, à Rome, un père lorsqu'il reconnaissait officiellement son fils; il le soulevait de terre et le prenait dans ses bras[21].

Les modèles latins: Horace, Tibulle, Virgile, Ovide, Martial, Stace, Censorinus, Ausone.

Dolet renoue aussi avec un genre propre à la littérature latine, le poème du *Dies natalis*. Chez les Romains, on célébrait le jour anniversaire de naissance, à l'occasion duquel on remerciait le *Genius*, appelé aussi *Natalis*, divinité tutélaire sous la protection de laquelle chaque être humain était placé pour la vie: cette tradition concernait des adultes et se traduisait par des offrandes. Plusieurs auteurs ont écrit un poème à cette occasion: Horace[22], Tibulle[23], Ovide[24], Martial[25], Ausone[26]. Il existe aussi des témoignages en prose de cette tradition, comme le recueil de Censorinus, *De die natali liber*[27], composé en l'honneur de son ami Q. Cerellius, au IIIe siècle après J.C.; Censorinus explique, dans les premières pages de son «cadeau», qu'il a préféré recueillir diverses considérations sur le jour de la naissance plutôt que de se plier aux règles traditionnelles d'écriture, qui consistent à emprunter des *topoi* rhétoriques ou philosophiques:

> *Quodcumque hoc libri meis opibus comparatum natalicii titulo tibi misi. In quo non mutuatus sum, ut plerisque mos est, aut ab ethica parte philosophiae praecepta ad beate vivendum [...] aut ex artibus rhetorum locos...*
>
> Tout ce que j'ai pu, par mes propres moyens, me procurer, je te l'ai envoyé à titre de "livre de naissance". Or, dans cet ouvrage, je n'ai pas emprunté, comme c'est le plus souvent l'habitude, à la partie éthique de la philosophie,

[21] A. Rousselle, *Porneia*, Paris, Presses Universitaires de France, 1983, p 69-70, et N. Belmont, «Levana ou comment " élever " les enfants», *Annales ESC,* 1973, p. 77-89.

[22] Horace, *Odes et Epodes*, Ode IV, 11, texte établi et traduit par F.Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, 1954.

[23] Tibulle, *Elégies* II, 2, texte établi et traduit par Max Ponchon, Paris, Les Belles Lettres, 1950.

[24] Ovide, *Tristes*, V, 5, texte établi et traduit par Jacques André, Paris, Les Belles Lettres, 1987.

[25] Martial, *Epigrammes*, IX, 53, texte établi et traduit par H. J. Izaac, Paris, Les Belles Lettres, 1930, réédité en 1969.

[26] Ausone, *Œuvres en vers et en prose*, pièce des *Domestica* intitulée *Genethliacos ad Ausonium nepotem,* traduction de M. Jasinski, Paris, Garnier, 1935.

[27] Censorinus, *De die natali liber*, texte établi par Otto Jahn, Hildesheim, Georg Olms, 1965.

> des préceptes pour vivre heureux [...] ou aux techniques des rhéteurs des lieux communs[28].

La parenthèse «*ut plerisque mos est*» indique l'ancienneté et la permanence de cette coutume. A la date où il écrit, Censorinus ne fait que synthétiser des usages en cours depuis des siècles, à la mode à la fin de la République et au tout début de l'Empire.

La pratique en remonte au moins à Virgile qui célèbre la naissance de l'enfant de Pollion dans la *Quatrième Eglogue*. Stace, à son tour, écrivit plusieurs *Silves* à l'occasion d'une naissance: II, 1, le *Genethliacon Lucani ad Pollam*; IV, 7, l'*Ode lyrica ad Vibium Maximum*; IV, 8, la *Gratulatio ad Julium Menecraten.* Etienne Dolet, en décidant de publier un recueil poétique pour chanter la naissance de son fils, imite donc Stace, dans le choix de son titre *Genethliacum,* tandis que Barthélemy Aneau imite Virgile, en réécrivant la *Quatrième Bucolique,* à laquelle il emprunte dix-neuf vers qu'il va remodeler.

La tradition rhétorique: Ménandre de Laodicée et Denys d'Halicarnasse

Le genre du chant de naissance est donc bien ancré dans la littérature latine et emprunte à une tradition rhétorico-poétique illustrée par Ménandre de Laodicée[29], rhéteur grec du IIIe siècle après J.-C. Il y énonce les règles du chant de naissance, recueillant certainement, pour en faire une synthèse, les conseils diffusés par la tradition ou la pratique de ce type d'oeuvres. Voici ce qu'il écrit:

> ᾿Επεὶ δὲ οὐδέν ἐχεις ἕτερον παρὰ ταῦτα εἰπεῖν τοῦ νέου (νέο γὰρ ὢν οὐδέπω πράξεις ἐπεδειξατο), ἐρεῖς ἐκ μεθόδου ἐγκωμιάζων ὅυτω· τοῦτο δὴ τεκμαιρόμενος περὶ τῶν μελλόντων μαντεύομαι ὅτι παιδείας εἴς ἄκρον ἥχει καὶ ἀρετής, ὅτι φιλοτιμήσεται πόλεσιν καὶ τὰ τοιαῦτα.
>
> Puisque tu n'as rien d'autre à dire de l'enfant après cela (car étant enfant il n'a rien montré de ses actes), tu parleras en faisant son éloge selon la méthode que voici: d'après mes conjectures, je prédis au sujet de son avenir qu'il atteindra un degré élevé d'éducation et de vertu, qu'il cherchera l'honneur dans les cités et autres propos de ce genre[30].

Les deux thèmes qu'il privilégie, l'éducation et le rang social, sont largement développés dans les *Praecepta* et dans l'ode lyrique d'Etienne Dolet, comme on le verra dans la suite de cette étude. Dans un traité sur les discours épidictiques, attribué au rhéteur Denys d'Halicarnasse[31], le genre du poème de

---

[28] Ma traduction.

[29] *Menander Rhetor*, édition de D. A Russell et N. G Wilson, Oxford, Clarendon Press, 1981, § 412, p. 159-161.

[30] Ma traduction.

[31] *Menander Rhetor,* éd. cit., p. 368-369.

naissance est codifié un peu différemment : le grammairien recommande de louer le physique de l'enfant, éventuellement en le comparant à celui de personnages mythologiques ; c'est ce que fait Cotereau dans son second poème, où il mentionne plaisamment les difficultés qu'auraient rencontrées Apelle et Zeuxis pour le peindre :

> *Si talem gnatum, qualem vix posset Apelles*
> *Vel Zeuxis solers pingere protuleris.*
>
> Si tu as mis au monde un enfant tel qu'avec peine Apelle
> Ou l'habile Zeuxis auraient pu le peindre…

Ces deux vers font l'éloge du physique de l'enfant : même s'il n'est pas comparé à un personnage mythologique, l'allusion aux célèbres peintres de l'Antiquité fait ressortir la beauté physique du nourrisson. Cotereau suit donc les conseils des rhéteurs. Ainsi, les auteurs du *Genethliacum* ont hérité des habitudes antiques qu'ils vont contaminer avec des pratiques littéraires de la Renaissance.

Le genre des *Xenia* à l'époque humaniste

Au milieu de poèmes de félicitation s'insèrent des *Xenia,* écrits par Maurice Scève ; les *Xenia* sont d'ordinaire des poèmes d'étrennes adressés à un protecteur à l'occasion de la nouvelle année ; ce genre commence à se répandre à partir de 1537 : on en trouve chez Marot[32], Visagier[33], Macrin[34], Du Bellay[35]. Mais pourquoi Maurice Scève offre-t-il ici des X*enia* à Etienne Dolet ? L'époque de la naissance s'y prête assurément puisque le bébé est né au mois de janvier, mais, habituellement, les *Xenia* sont surtout des poèmes courtisans, comme l'affirme C. Simonin[36], et leur insertion dans ce contexte intimiste semble surprenante. Scève semble choisir cette forme dans un but bien précis, sur lequel on reviendra dans la troisième partie de cette étude.

---

[32] C. Marot, *Œuvres Poétiques complètes,* édition critique établie, présentée et annotée par G. Defaux, Paris, Bordas, 1993, tome II, p. 369 et 383.

[33] J. Visagier, *Xenia*, à la suite des *Epigrammatum libri III,* Lyon, Michel Parmentier, 1537, ou *Xeniorum libellus*, à la suite des *Inscriptionum libri II*, Lyon, Simon de Colines, 1538.

[34] J. Salmon Macrin, *Epithalames et Odes*, traduction et édition de G. Soubeille, Paris, Champion, 1998, Epithalame III.

[35] J. Du Bellay, *Xenia seu illustrium quorundam Nominum Allusiones, (…) Elegia ad J. Morellum,* Paris, Frédéric Morel, 156l.

[36] C. Simonin, « Du Bellay et la tradition des *Xenia* », *Actes du Colloque Du Bellay*, Angers, 1989, vol. I, p. 131-146.

SCALIGER : LE GENETHLIACON ET L'ÉCRITURE DE LA SILVE

Le genre du *genethliacon*, emprunté aux Latins, a suscité l'intérêt des théoriciens de la Renaissance. Ainsi, dans sa *Poétique*[37] (1561), Jules-César Scaliger consacre tout le chapitre CI du livre III à la définition du genre du *genethliacum*, qu'il classe parmi les *Silves,* poèmes à la fois spontanés et érudits, qui se signalent par leur diversité thématique, métrique et stylistique[38]; il constate d'abord la variété du genre : *Genethliaci vero natura atque ratio et multorum habet imitationes et vias paene innumeras,* « mais la nature et les lois du *genethliacon* impliquent qu'il en existe de nombreux modèles et d'innombrables possibilités». Il s'arrête ensuite sur ses deux principaux thèmes : *Duo tamen primaria capita*; *alterum a majoribus, alterum a spe ipsius infantis*, « il existe cependant deux motifs principaux, l'un concerne les ascendants, l'autre l'espoir qui est mis dans l'enfant lui-même ». Puis Scaliger énumère les lieux communs qu'on peut y développer : *Communes loci*: *dies, tempus, temporis partes*, « les lieux communs en sont le jour, le temps, les divisions du temps ». Il aborde ensuite la célébration du *Genius*: *Omnino vero Genium celebrabis, quippe nascentibus nobis suus cuique datur,* « mais surtout tu célèbreras le *Génie*, parce qu'à notre naissance nous nous voyons attribué à chacun le nôtre ». Il indique enfin quelques variantes mythologiques en rapport avec ce sujet : *Quin etiam si reconditae studes eruditioni, praeter Amaltheam capellam, cuius lacte imbutum illum praedicant, habes etiam suem, cuius grunnitu produnt Cretenses infantis vagitum occultatum,* « et puis, si l'on a du goût pour une érudition recherchée, on peut, en dehors de la Chèvre Amalthée qui, comme on sait, a nourri Zeus de son lait, parler aussi du porc dont les Crétois prétendent que son grognement aurait couvert les cris de l'enfant ». Tels sont les thèmes que Scaliger conseille de développer. Il s'intéresse ensuite aux aspects stylistiques : *Plurima in ore Lucina et Parcae in carmine heroïco. Si lyricum pangis, ad amoeniuscula potes te demittere, atque etiam ad inferiora, si hendecasyllabos canis*, « on peut beaucoup évoquer Lucine et les Parques dans les vers héroïques. Si tu composes de la poésie lyrique, tu peux descendre à de petites formules pleines de charme, et même encore plus bas, si tu chantes en hendécasyllabes »[39].

Ainsi, le *genethliacum* peut relever des genres et des styles épiques ou lyriques ou même épigrammatiques. De ce passage, il ressort à l'évidence que

---

[37] J.C. Scaliger, *Poetices libri septem*, traduit et édité par L. Deitz, Stuttgart, Bad Cannstatt, 1995, livre III, p. 100-101.

[38] P. Galand-Hallyn, « Quelques coïncidences (paradoxales ?) entre l'*Epître aux Pisons* d'Horace et la poétique de la *silve* (au début du XVIe siècle en France) », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, LX, 1998-3, pp. 609-639.

[39] Je me suis inspirée de la traduction allemande de L. Deitz.

Scaliger opère une synthèse de ce qu'il a découvert chez les rhéteurs antiques, mais aussi de ce qu'il a pu lire chez ses contemporains, peut-être même dans le *Genethliacum* d'E. Dolet, où l'on retrouve le thème des espoirs mis en l'enfant, l'allusion à la chèvre Amalthée présente chez Aneau et la variété des styles.

Importance de l'esthétique de la variété dans le recueil de Dolet

La variété est l'une des caractéristiques majeures du recueil de Dolet, comme il sied au genre de la silve : il comporte neuf pièces, de cinq auteurs différents, écrites pour la plupart en vers, mais aussi en prose ; la métrique est diverse : on trouve le distique élégiaque, bien adapté à l'expression des sentiments personnels, dans l'ode « Aux Muses », les poèmes de Claude Cotereau et les *Xenia* de Maurice Scève ; l'hexamètre, plus solennel, dans les « Préceptes » et l'églogue de Barthélemy Aneau ; la strophe sapphique dans l'ode *Dicolos tetrastrophos* ; le sénaire iambique dans le poème de Pierre Tolet. Les motifs varient : aux éloges de l'enfant et de ses parents, présents dans les poèmes de Claude Cotereau, de Maurice Scève et de Pierre Tolet, s'ajoutent deux imitations de la *Quatrième Bucolique* et deux prières aux dieux. Une autre pièce, les « Préceptes », forme le corps du recueil et constitue un manuel de savoir-vivre à l'usage de l'adolescent et de l'adulte que le petit Claude deviendra.

Le mélange des styles

La diversité des styles est particulièrement intéressante, puisque les poèmes traitent de sujets familiers et personnels en des accents parfois moins humbles que l'on ne s'y attendrait. Les *Praecepta* illustrent bien le « lyrisme familial » inauguré dans les années 1530 par le poète Jean Salmon Macrin[40], à travers les considérations un peu bourgeoises qu'ils expriment ; Dolet insiste sur l'aisance matérielle aux vers 43 à 46 :

> *Si tibi divitiae multae post fata parentum*
> *Obvenient, non largus eas absume, nepotum*
> *Exemplo*: *duris pater has sudoribus olim*
> *Quaesiit.*
>
> Si te sont dévolues de grandes richesses après la mort
> De tes parents, ne les dépense pas avec excès, à l'exemple
> De petits-fils : c'est en de pénibles efforts que
> Ton père a cherché jadis à les acquérir.

Il envisage encore les relations sociales (v. 72-73), les relations avec les serviteurs (vers 98-100), la vie de Cour (v. 147-148) et le mariage (v. 122 à 126) :

[40] Voir l'article de S. Laburthe dans le présent volume.

Praeterea dum constitues te astringere vinclo
Connubii, fac forma minus, dotisque superbae
Conditio placeat, ducendae quam ortus honestus,
Et casti mores, quibus una vivere longam
Felices liceat vitam sine lite molesta.

En outre, quand tu décideras de te lier par le nœud
Du mariage, fais en sorte que la beauté et la promesse
D'une fort belle dot te plaisent moins que l'honnête
Naissance de ta promise et la chasteté de ses mœurs,
Qualités grâce auxquelles il est possible de vivre
Ensemble, heureux, une longue vie sans pénible querelle.

Dolet place l'amour après les qualités traditionnelles de la femme, honnêteté et chasteté, ce qui contraste avec les sentiments amoureux que les poètes Pontano[41] ou Macrin[42] avaient exaltés dans leurs poèmes conjugaux. L'idéal du bonheur matrimonial apparaît chez Dolet comme une vie sans histoire, et le mariage est considéré comme un contrat, comme le suggère l'emploi des expressions «*vinclum*» ou «*sine lite*». Tous ces conseils frappent par leur caractère pratique et offrent un mode d'emploi pour la bonne conduite des relations amicales au sein du mariage.

Dans les autres poèmes de ses amis, le lyrisme familial s'affirme différemment. Claude Cotereau évoque la douceur des premiers échanges entre les parents et leur enfant:

risuque parenteis
Ipse salutato: hinc oscula blanda feres.
Excipiet te hilaris genitor, cupideque loquetur
Blandicias tibi, suaves tibi blandicias.

De ton rire salue toi-même
Tes parents: puis tu leur donneras de doux baisers.
Il te soulèvera, tout sourire, ton père, et avec amour te dira
Des douceurs, de gentilles douceurs.

Le sourire emprunté à Virgile, les baisers, les caresses, la répétition de «*blandicia*», l'allitération très douce en *s* et l'assonance en *a* rappellent un peu Macrin quand il évoque sa petite Suzanne[43]. Dans les *Xenia* de Maurice Scève et l'églogue de Barthélemy Aneau, le lyrisme tient moins à la douceur des propos

41 G. Pontano, *De Amore Coniugali,* dans *Carmina*, édition J. Oeschger, Bari, 1948.

42 J. Salmon Macrin, *Epithalames et Odes*, édition citée.

43 Macrin, *Odarum libri sex,* Lyon, Sébastien Gryphe, 1537, Ode I, 6, analysée dans l'article de P. Galand-Hallyn, «Un aspect de la poésie latine dans la France de la Renaissance: 'le lyrisme familial'», *Actes des quatrièmes rencontres classiques de l'Université de Paris XII-Créteil, Chloé* n° 4, p. 25-42.

qu'à l'évocation réaliste de la femme enceinte, représentée par l'expression «*ventre tumescens*» (v. 7 des *Xenia*), ou parturiente avec «*parturiente utero*» (v. 12 de l'églogue), «*Iuno puerperi [...] matre laboranti*» (v. 23-24 de l'églogue). Dans ce poème, on peut aussi noter que l'énonciation diffère nettement de celle de Virgile: alors que ce dernier s'adresse aux Muses de Sicile et leur demande d'élever le ton de leurs chants, Aneau invoque sa *Musula,* «petite Muse», terme affectueux qui dénote d'emblée la simplicité du poème. Là où Virgile décrit l'enfant à naître, Aneau lui parle directement à partir du vers 17: *Et tibi parve puer,* «et toi, petit enfant». Le ton d'ensemble en est tout à fait modifié et devient beaucoup plus familier chez le poète néo-latin.

A ce ton familier s'oppose la gravité de certains passages ou de certaines expressions. On le note dans la préface à Cottereau, qui fait penser à une anti-*recusatio*: Dolet se targue de rendre la naissance de son enfant aussi solennelle que celle des enfants royaux. Par ailleurs, le style est élevé: à défaut d'une fête somptueuse, l'écrivain choisit d'offrir à son fils la «pompe» littéraire, seule manifestation qui soit à sa portée; cette «*pompa litteraria*» sera qualifiée plus loin de «*honorifica*» et de «*omnibus fructuosa*». Dans l'ensemble, les termes utilisés, hyperboliques, appartiennent au style élevé caractérisé par la *copia*, selon les catégories traditionnelles de la rhétorique cicéronienne: les comparatifs, les pluriels sont nombreux; on repère des figures d'accumulations, des parallélismes.

Il en va de même pour l'ode lyrique. Etienne Dolet souligne son choix dès le titre «*Ode dicolos tetrastrophos*», retenant là une forme chère à Horace[44] (qui l'utilise vingt-six fois dans ses *Carmina*), mais aussi à Macrin, auteur lui aussi de nombreuses odes saphiques. Or, l'ode saphique est plutôt propre au style grave, comme l'affirme G. Soubeille[45], même si l'ode, à la Renaissance, tend à se plier à tous les registres[46]. Si l'on observe la pratique de Macrin dans les recueils des années 28-30, on remarque en effet que bon nombre des poèmes écrits dans cette forme sont des poésies encomiastiques: c'est le cas des Epithalames XVII et XXI, des Odes I,7; I, 13; I, 17; I, 21; I, 26; II, 3 et II, 12, ainsi que III, 7. L'ode de Dolet présente une analogie particulièrement forte avec le *Chant Séculaire*[47]: cette oeuvre fait partie des odes civiques d'Horace et fut composée à la demande d'Auguste en 17 avant J.-C, non pour clore un siècle marqué par les guerres civiles, mais pour célébrer la naissance d'un nouveau siècle, dont on espérait qu'il se déroulerait sous de meilleurs auspices que le précédent. On trouve dans

[44] Horace, *o.c.*

[45] Macrin, éd. cit., note 5 en particulier.

[46] P. Galand-Hallyn, «L'ode latine comme genre tempéré», *Humanistica Lovaniensia*, 50, décembre 2001, p. 221-265.

[47] Horace, éd. cit., p. 185-192.

le *Chant séculaire* et dans *l'Ode dicolos tetrastrophos* la même invocation aux dieux sur le mode impératif : les injonctions horatiennes «*date [...] tuere [...]. jungite [...]*», complétées par des subjonctifs «*possis [...] producas.. prosperes [...]*», dans le *Chant Séculaire* trouvent un écho dans les formules «*este.. adeste.. ades..*» et «*adsit.. exornet*» dans le poème de Dolet; des types d'apostrophes semblables apparaissent chez Horace et chez l'humaniste: «*Phoebe [...] Diana [...]Alme Sol [...] diva [...] Parcae [...]*» (*Chant Séculaire)* et «*diri Veiove [...] Coelites [...] Juppite [...]. nepos Atlantis [...] Divi Deaeque [...]*» (Dolet); les deux auteurs invoquent Phoebus et Diane. L'intertexte horatien, qui évoque la naissance d'un nouveau siècle, plus prospère et plus auguste que le précédent, confère ainsi un arrière-plan glorieux au poème de naissance de Dolet. A l'intérieur de l'ode, d'autres éléments peuvent conduire à la même analyse: la prière aux dieux est rendue solennelle par l'emploi de l'impératif «*ade [...] adeste [...] abesto*» ou du subjonctif d'ordre «*sis [...] adsit [...]conferat*»; les apostrophes nombreuses et autoritaires «*Iuno, Venus et Minerva [...] nepos Atlantis [...] deaeque tantae*», souvent en début de strophes, résonnent comme une convocation. Ce ton injonctif est renforcé par l'épiphore de «*posco*» à la fin des deux premières strophes. D'autre part, les dieux évoqués sont empruntés à une tradition reculée: «*Veiovis*», à la strophe 1, est un ancien dieu, dont l'origine est analysée par Varron[48], Cicéron[49] ou encore Aulu-Gelle[50]. Ces références aux rituels et aux dieux antiques donnent de la noblesse à l'expression. Même gravité dans la dernière partie du poème de Barthélemy Aneau, du vers 48 à la fin: le vocabulaire y est noble et abstrait, le poète fait appel à la mythologie, mentionnant la chèvre Amalthée ou les abeilles de Platon. En évoquant les Parques, il se hausse au niveau du *Carmen heroïcum*, comme le veut J.-C. Scaliger dans le passage cité précédemment.

Ainsi, on voit se dessiner dans ce chant de naissance un style qui frappe par sa bigarrure: certains passages se rattachent nettement au ton humble du lyrisme familial, d'autres adoptent un ton plus élevé; les deux registres se côtoient parfois dans un même poème. Signalons justement que ce mélange des tons est devenu un signe d'élégance et de vraisemblance dans la première moitié du XVIe siècle: issue de la redécouverte d'Hermogène et de Macrobe, la pratique du « dosage » (*temperamentum*) des styles tend à abolir les frontières traditionnelles entre les genres et repose sur la conviction que le propre du génie poétique est d'abord de savoir adapter le style à l' *ingenium* de l'auteur et à ses humeurs[51].

---

48 Varron, *De lingua latina* 5, 74, texte établi et traduit par P. Flobert, Paris, Belles Lettres, 1985.

49 Cicéron, *De natura deorum,* 3, 62.

50 Aulu-Gelle, *Nuits Attiques*, V, 12.

51 P. Galand-Hallyn et F. Hallyn, *Poétiques de la Renaissance,* Genève, Droz, 2002, chapitre VII.

L'ORIGINALITÉ DE DOLET. LES ENJEUX DU RECUEIL ET SA PARENTÉ AVEC LE GENRE DU « TOMBEAU »

L'originalité formelle du recueil

Etienne Dolet se différencie cependant sur un point de ses modèles antiques ou modernes. Habituellement, dans l'Antiquité avec Virgile ou Stace et à la Renaissance avec Pontano ou Marot, le chant de naissance apparaît comme une pièce intimiste isolée, composée par un seul auteur. Ici, rien de tel : Dolet a réuni ses meilleurs amis pour célébrer la naissance de son fils, tout comme, lors du *Tombeau du Dauphin* en 1536, il avait déjà rassemblé la fine fleur des poètes pour rendre hommage au défunt. L'humaniste accomplit ici un dessein analogue. On peut même reconnaître, dans le poème d'Aneau, des *topoi* sur la vertu féminine qui trouvent leur origine dans l'épigraphie romaine : les épitaphes des matrones, vite imitées par les poètes, célèbraient leurs qualités, en particulier leur chasteté, leur beauté, leur rôle actif et vertueux de mère au foyer symbolisé par le filage de la laine[52] ; ce sont ces mêmes qualités que le poète espère pour l'enfant si c'est une fille :

Sin te foemineo sexu natura creabit,
Virgo pudicitiam Pallas conservet honestam,
Sanctaque Penelopes superes encomia castae,
Et vivas meliore tamen Lucretia fato.
Ac ne sollicitet castam cessatio mentem,
Pingere acu doceat texturam experta Minerva
Sic, opere ut Phrygio tibi Lydia cedat Arachne

Mais si la nature t'a faite femme,
Puisse la vierge Pallas conserver ton honnête pudeur
Et puisses-tu l'emporter sur les saints éloges de la chaste Pénélope,
Et connaître cependant un sort meilleur que Lucrèce.
Et pour que l'oisiveté ne tente pas ton chaste esprit
Que l'experte Minerve t'apprenne à peindre le tissu avec une aiguille,
Si bien que la Lydienne Arachné s'incline devant toi[53].

La dimension collective du *Genethliacum*, sa solennité qui peut approcher la gravité de l'éloge funèbre, l'apparente donc, comme on va le voir, à ce genre de

[52] Ces motifs d'éloge se retrouvent concentrés dans la *laus* Turiae, voir l'*Eloge funèbre d'une matrone romaine*, édition, traduction et notes de M. Durry, tirage revu par S. Lancel, Paris, les Belles Lettres, 1992.

[53] *Genethliacum Claudii Doleti*, éd. cit., p. 27.

célébration sociale, qui permet de revendiquer, au-delà d'un événement privé, l'appartenance à un groupe[54].

L'absence de détails réalistes

Il s'agit maintenant d'expliquer les enjeux de cette célébration de la naissance du petit Claude. Tout d'abord, ces poèmes proposent tous une vision assez traditionnelle de la naissance et de l'enfance: le vocabulaire est tout à fait courant et nous fournit peu de détails matériels. Pour désigner l'enfant, on trouve des termes tels que *proles* dans l'ode «aux Muses» (v. 2), l'églogue d'Aneau (v. 70), le poème de Tolet (v. 1), *soboles* (v. 3 et 7) et *alumnus* (v. 20) dans l'ode lyrique, *filius* dans le premier poème de Cotereau (v. 8), *gnatus* dans les *Praecepta* (v. 20, 37) et le second poème de Cotereau (v 5), *infans* dans le second poème de Cotereau (v. 9) et dans l'églogue d'Aneau (v. 12), *mas* dans les *Xenia* (v. 7), *progenies* dans l'églogue d'Aneau (v. 12), *puer* chez Cotereau (v 17 du second poème) et Aneau (v. 17). Il s'agit d'un vocabulaire très classique, parfois technique, qui insiste tantôt sur l'idée de descendance (*proles, soboles et progenies*), tantôt sur les caractéristiques naturelles de l'enfant: il ne sait pas parler (*infans*), il faut le nourrir (*alumnus*), il est de sexe masculin (*mas, filius*). Restent les termes *puer*, très courant, et *gnatus*, plus fréquent en poésie. Peu de détails concernent son milieu de vie: l'ode «aux Muses» cite seulement les *cunae*, l'églogue d'Aneau les *cunabula*, termes communs pour désigner le berceau, mais aucun poème ne décrit les habitudes, le sommeil de l'enfant à venir. Lorsqu'il est question de nourriture, détail concret s'il en est, il s'agit des *favis Hyblaeis*, «les rayons de miel du Mont Hybla», du *lacte* de la chèvre Amalthée ou des *roscida mella*, «le miel de rosée», c'est-à-dire d'une nourriture symbolique, adaptée à un enfant qui sera poète. La vision de l'enfance reste donc plutôt abstraite. Rien à voir avec les jolies formules que l'on peut trouver dans les *Naeniae* de Pontano, lorsqu'il chante l'endormissement du petit Lucius[55], l'appelant gentiment *Luciolus*, utilisant des diminutifs tels que *somnulus* au lieu de *somnum*, *catella* au lieu de *canis*, *lacrimula* pour *lacrima*, *ocelli* pour *oculus*, afin d'esquisser un monde à la taille de l'enfant qui s'endort; rien à voir non plus avec les tendres périphrases de Macrin, lorsqu'il décrit sa petite Suzanne[56], successivement nommée *solationum meum, merae deliciae merique amores*. Même Dorat, dans son *Ode I*, qui

---

[54] Voir l'étude d'A. Flegès sur *Le Tombeau à la Renaissance,* thèse dact. soutenue sous la dir. de M. Simonin à l'Université de Tours, mars 2000.

[55] G. Pontano, *Carmina, De Amore conjugali*, II, 17, cité par P. Galand-Hallyn, «Un aspect ... », art. cit.

[56] Macrin, *Hymnes*, 1537, p. 134 (cité par P. Galand-Hallyn, *ibid*.).

promet lui aussi sa fille à une carrière poétique, se montre plus concret[57]. Ainsi, en comparant l'œuvre de Dolet avec celle de certains de ses contemporains, on s'aperçoit qu'il n'a pas beaucoup insisté sur la réalité du nourrisson : ce dernier apparaît plutôt comme un symbole, ce qui confirme bien que la visée du poète n'est pas d'esquisser un tableau gracieux ou émouvant.

LE SOUCI DE L'AVENIR ET DE L'ÉTABLISSEMENT SOCIAL

Plus important semble le souci de l'avenir dans ce *Genethliacum*: le titre en effet peut désigner aussi un horoscope. Etienne Dolet n'établit pas ici le thème astral de son enfant, mais il lui dessine un programme tout érasmien. Il s'arrête notamment sur le thème du mariage et montre que ce dernier, s'il n'est pas forcé mais librement consenti, peut être une source de bonheur :

> *At vero uxorem, cum qua consortia vitae*
> *Sunt obeunda diu solvendaque funere tantum*
> *Liberius tracta. Comes est, non serva, marito*
> *Coniux*: *quam placido facile retinebis amore*;
> *Asperitate alienabis*: *sic molle creatum est*
> *Foeminum genus.*

> Mais ta femme, avec laquelle tu devras passer
> Une longue vie commune, que dissoudra seulement la mort,
> Traite-la avec générosité. C'est une compagne pour son mari, et non une
> [servante,
> Que l'épouse. Très facilement tu la retiendras par un amour paisible,
> Mais par la dureté, tu te l'aliéneras : il a été créé si tendre,
> Le genre féminin[58].

La vocation poétique de l'enfant

Le souci du développement de l'enfant ne s'arrête pas à ces considérations générales. On a pu distinguer, dans la littérature antique, deux traditions[59] dans la représentation de l'enfance du poète : dans les *Tristes*, Ovide[60] raconte

[57] J. Dorat, *Odes latines,* texte établi, traduit et annoté par G. Demerson, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Clermont-Ferrand II, nouvelle série, fasc. 5, 1979, pp. 32-37.

[58] *Praecepta necessaria vitae communi*, vers 111 sqq.

[59] Deux traditions mises en évidence par J. Lecointe, *L'idéal et la différence,* o.c., et P. Galand-Hallyn, « Marot, Macrin, Bourbon : " Muse naïve" et " tendre style" », *La Génération Marot, Poètes français et néo-latins (1515-1550),* Paris, Champion, 1997, p. 234 sqq.

[60] Ovide, *Tristes*, IV, 10.

comment son père s'est opposé à sa vocation pour des raisons sociales; Stace, dans l'*epicedium* à son père[61], remercie au contraire ce dernier d'avoir encouragé son penchant pour les lettres. On retrouve ici cette thématique. Les poètes du recueil cherchent à susciter et exalter la vocation poétique de l'enfant. Les dieux des arts sont présentés comme les parents du bébé dans le poème « Aux Muses » (v. 3-4, 9) ou du moins comme ses guides (v. 22). Sa nourriture, on l'a vu, est de nature métaphorique et intellectuelle : le miel de l'Hybla (« Aux Muses », v. 9) et le miel de rosée dans la pièce de B. Aneau (v. 54 à 57) favoriseront son innutrition et son entrée dans le monde des poètes. Aneau aborde le thème de la vocation de l'enfant-poète en imitant la quatrième *Bucolique*. A la formule virgilienne «*facta parentis*» il substitue l'expression «*scripta parentis*» (v. 59), remplaçant l'héroïsme du consul Pollion par la grandeur littéraire de Dolet. Le thème de l'écriture est développé en de nombreuses allusions qui constituent presque un art poétique : les métaphores du « miel de rosée » (v. 57) et du « retour » à l'Antiquité (v. 7) indiquent que le futur poète devra se nourri de modèles antiques; les expressions « fontaine de l'éloquence » (v. 49) et « corne d'abondance » (v. 54), ainsi que l'image des abeilles de Platon, *Platonis apes* (v. 57), empruntée au *De divinatione*[62] de Cicéron, soulignent la nécessité de produire une œuvre copieuse et éloquente. L'enfant sera donc peut-être un nouveau Virgile, doublé d'un orateur.

Le *Genethliacum* comme manifeste

Ainsi, les enjeux du recueil se dégagent clairement : il s'agit moins de raconter la venue au monde d'un bébé tout neuf que de tracer pour l'héritier de Dolet une voie dans la carrière poétique. Le *Genethliacum* apparaît donc bien, à l'instar des « tombeaux » contemporains, comme une œuvre de circonstance à vocation plus sociale que sentimentale. En 1536, certains des auteurs du recueil avaient participé au *Tombeau du Dauphin* pour y proclamer la défense de la poésie néo-latine[63]. Dolet semble ici utiliser un genre voisin pour définir l'idéal du poète cicéronien et humaniste.

On peut aussi formuler une autre hypothèse, qui confirme le caractère publicitaire de ce volume collectif. On peut en effet se demander si le groupe de ces auteurs n'a pas l'ambition de s'afficher, par l'intermédiaire de ce recueil collectif, comme nouvelle *sodalitas* autour d'Etienne Dolet, car l'ancienne association

61 Stace, *Silves*, V, 3.

62 Cicéron, *De divinatione, I, 36*: « *At Platoni cum in cunis parvulo dormienti apes il labellis consedissent, responsum est singulari illum suavitate orationis fore*: *ita futura eloquentia provisa in infante est*».

63 V.-L. Saulnier, « La mort du Dauphin François et son Tombeau poétique », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance,* VI, 1945, pp. 50-97.

a éclaté depuis quelques mois, à la suite d'une brouille avec Marot. En effet, les dates concordent avec cette hypothèse: selon G. Defaux, la brouille aurait suivi l'édition des œuvres de Marot du 31 juillet 1538, peut-être parce que Dolet, en tant qu'éditeur, aurait modifié le titre de certaines *Epigrammes* de Marot sans consulter ce dernier, qui aurait alors rompu avec lui[64]. Le *Genethliacum*, lui, date de février 1539. Les deux épisodes sont suffisamment proches pour qu'on puisse penser que la rancœur a trouvé son expression dans cette œuvre. On remarque d'autres indices. Plusieurs poèmes formulent des compliments dithyrambiques à l'adresse de Dolet: C. Cotereau le surnomme *Gallorum lumen, et orbis,* «lumière des Français et du monde» aux vers 3 et 4 de son premier poème; dans le second, il utilise l'apostrophe *magne Dolete,* «grand Dolet»; Maurice Scève parle de l'enfant comme d'un *alter honos posteritatis,* «second honneur de la postérité» et d'un *nostro altera spes seclo,* «second espoir pour notre siècle»; dans les deux cas, l'adjectif *alter* rappelle que Dolet lui-même est la première gloire et le premier espoir de ses contemporains. Barthélemy Aneau égale, on l'a vu, les écrits de Dolet aux nobles faits du consul Pollion de la *Quatrième Bucolique*. Les amis de l'humaniste forment cercle autour de lui et le reconnaissent comme leur guide. Assurément, les compliments hyperboliques entre poètes sont monnaie courante à l'époque[65]; toutefois certains éléments dépassent peut-être la topique épidictique. Dans son églogue, B. Aneau compare son ami Dolet à Cicéron, comme on l'a déjà vu: aux vers 9 et 10, il est question de l'enfant, successivement qualifié d'*Alteris Tulli felicior altera proles*, «seconde descendance plus heureuse d'un second Cicéron», et d'*Altera Ciceronis imago secundi,* «autre image d'un second Cicéron»; or, la comparaison de Dolet à Cicéron avait été introduite par Clément Marot dans son *Epigramme XLIX* du livre I[66], où il félicitait son futur éditeur de ses *Commentaires de la langue latine*; si Aneau reprend l'épithète, il faut peut-être y voir la volonté de compenser auprès de Dolet la perte de l'estime de Marot: Aneau s'attribuerait la formule de ce dernier pour montrer qu'on l'admire encore, lui qui est devenu, dans certaines épigrammes de Marot éditées chez Gryphe[67], un «*quidam*» ou un «*benêt*»[68]. Les allusions les plus claires sont présentes dans les *Xenia* de Maurice Scève; d'abord, l'auteur de *Délie* choisit en 1539 une forme instaurée par Jean Visagier en 1537 avec ses *Xenia* et en 1538 avec son *Xeniorum Libellus*; or, Visagier avait lui aussi abandonné Dolet pour se placer dans le camp de Marot; écrire des X*enia* à l'occasion

---

64 G. Defaux, «Histoire d'une brouille: Marot, Dolet et l'épigramme contre l'inique», *French forum* 17, 3, 1992, p. 153-167.

65 Selon les jugements excessifs de Lucien Febvre, *Le problème de l'incroyance au XVIe siècle,* Albin Michel, 1942.

66 C. Marot, *op. cit.*, tome II, p. 227.

67 C. Marot, *op. cit.*, tome I, introduction de G. Defaux, p. CLII.

68 C. Marot, *op. cit.*, tome II, p. 227 et 228.

d'une naissance n'est-il pas une façon pour Scève d'emprunter les armes de son adversaire, qui ne s'était pas privé depuis la brouille de salir Etienne Dolet[69]? Par ailleurs, ces mêmes *Xenia* contiennent une allusion à ses détracteurs:

> *Non, quae mox pereunt, aurum, gemmaeque, domusque,*
> *Hoc Iano tibi sint munera nostra, volo.*
> *Non ut detrectatorum conamina frangas*
> *(Quid cupiam canibus spumeus obstet aper?)*
> *Malo tuo invideant mordaces semper honori,*
> *Quam tu tam abiectis fecibus invideas.*
>
> Non, ce qui périt bien vite, l'or, les pierres précieuses, une demeure,
> En ce mois de janvier, je ne veux point te l'offrir.
> Non, pour briser les efforts de tes détracteurs
> (Pourquoi voudrais-je que le sanglier écumant tienne tête aux chiens?),
> Je préfère que, dans leur voracité, ils envient toujours ton honneur,
> Plutôt que toi tu envies cette infâme lie de l'humanité.

Les détracteurs ci-dessus décrits comme des chiens pleins de hargne ne seraient-ils pas les Ducher[70] et les Visagier qui n'ont cessé de flétrir Dolet dans leurs épigrammes depuis quelques mois? Enfin, les éloges et formules allusives viennent d'Aneau et de Scève, c'est-à-dire des écrivains lyonnais, qui ont certainement participé au premier chef à la querelle, et ont vu Dolet outragé, traité de manière indigne par ses anciens camarades. Leur participation au *Genethliacum* semble être pour eux une occasion de reconstituer un groupe autour de l'humaniste orléanais et de rendre, de façon publique pour ainsi dire, justice à leur ami.

Ainsi, au terme de cette analyse, une remarque s'impose: Etienne Dolet, fervent partisan du cicéronianisme en 1535 au point de publier un dialogue polémique contre Erasme, pratique en 1539, dans sa poésie, le genre de la *silve*, illustrant le principe de la docte variété prôné par les tenants de l'éclectisme et de la défense du génie individuel. Cette situation paradoxale inaugure peut-être la métamorphose de l'humaniste, qui composa longtemps en latin, puis commença, à partir de 1540, à écrire et publier en langue vernaculaire des traités comme *L'Orateur françois, La manière de bien traduire d'une langue en l'autre* et des recueils poétiques comme *Le Second Enfer.*

---

[69] J. Visagier, *Hendecasyllabi,* 1538, pièces I, p. 9 ou III, p. 71 v°, citées par J.C. Margolin, dans «Le cercle humaniste lyonnais d'après l'édition des *Epigrammata* (1537) de Jean Visagier », *L'Humanisme lyonnais au XVIe siècle*, Grenoble, 1974, p. 151-183.

[70] G. Ducher, *Epigrammaton libri duo*, 1538, pièces 12, 104, 105, citées par L. Febvre, *o.c,* p. 431, note 29.

Après ce manifeste humaniste en forme de chant de naissance, le fils de Dolet sera célébré une dernière fois par son père, cinq ans plus tard, dans une épître à François Ier, écrite en août 1544[71] ; après sa fuite en Piémont, l'humaniste revient illégalement en France et il raconte, au détour de sa lettre, sa visite à sa famille : « l'affection et amour paternelle ne permist que passant pres de Lyon je ne misse tout hazard et danger en oubly, pour aller veoir mon petit filz et visiter ma famille ». Cette imprudence prouve son amour mais lui coûta aussi la vie, car peu de temps après, il fut de nouveau arrêté et ne sortit plus de prison avant la place Maubert.

71 E. Dolet, *Préfaces françaises,* texte établi par Claude Longeon, Droz, Genève, 1979, pp. 181-182.